
Supérieur immédiat :	Directeur des travaux publics par intérim
Lieu de travail :	Garage municipal de Percé
Type d'emploi :	Employé salarié saisonnier (hiver), 40 heures/semaine Variable, alternance : quart de jour / quart de nuit

Principales tâches et responsabilités :

- Opère un tracteur avec souffleur ainsi qu'une camionnette servant au déneigement;
- Voit au déneigement des propriétés municipales (rues et entrées des bâtiments);
- Déneigement manuel des installations municipal
- Effectue le rôle de signaleur routier lors des opérations de déneigement;
- Exécute diverses tâches relatives à l'entretien des véhicules et machinerie;
- Collabore à l'exécution de divers travaux relevant de la compétence du service des travaux publics;
- Accomplit toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

Profil recherché :

- Expérience pertinente reliée à la fonction;
- Posséder un permis de conduire de classe 5, valide au Québec;
- Facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de respect et de politesse envers tous, en tout temps;
- Capable d'endurer le travail physique;
- Dynamique et travailleur.

Conditions salariales et de travail : Selon la convention collective en vigueur.

Seuls les candidats possédant le profil recherché seront contactés. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 20 septembre 2024, à 12 h (midi)**, à l'attention du directeur des travaux publics par intérim au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à tp@ville.perce.qc.ca.

Note : La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, ce 6 septembre 2024.